VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 5 JUILLET 1916 — No. 36

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

ABONNEMENTS

Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 2.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANIT[illegible]A
EST PUBLIÉ ET I[illegible]É
TOUS LES ME[illegible]DIS
PAR
ANT. GA[illegible]N
IMPRIM[illegible]

Toutes communica[illegible] concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

L'OFFENSIVE?

Ce qu'on a appelé la *Grande offensive* des Alliés paraît arrivée.

Depuis une semaine environ l'armée anglaise et une puissante armée française font l'assaut des lignes ennemies depuis la région d'Albert jusqu'à la Somme. Ces armées ont occupé une partie considérable de terrain jusqu'ici détenu par les Allemands et se sont emparés de 14,000 prisonniers.

Aux dernières nouvelles, l'illustre Foch s'avançait vers Péronne avec ses Francs.

Sur le front oriental, le général russe Brusiloff a martelé depuis six semaines les colonnes autrichiennes qui défendaient la Bukovine; en même temps il attaquait avec vigueur les armées allemandes du nord. Il a capturé dans cette étonnante campagne au-delà de 215,000 prisonniers.

Dans le Trentin les Italiens ont engagé une vive bataille avec les Autrichiens.

En Orient, Sarrail paraît attendre la démobilisation grecque pour foncer sur les Bulgares.

Sommes-nous arrivés à la *grande offensive ?* Est-ce l'heure des suprêmes décisions ?

Nos cœurs sont dans l'attente et l'anxiété. Prions le Dieu des combats.

LE PROCES DUMAS

En dégageant publiquement sa responsabilité du procès Dumas, l'Association d'Education a fait coup double : elle a défini avec netteté le caractère qu'elle entend donner pour le moment à la Résistance, et elle a posé un acte de dignité personnelle.

Sur l'un et l'autre point il convient de la féliciter.

Ce qui presse le plus, comme le déclare en substance l'Association, c'est d'assurer l'enseignement du français à l'école.

Nous n'avons pas le droit de priver, même momentanément, nos petits canadiens-français de l'enseignement de la langue maternelle pour dépenser nos deniers dans des plaidoiries comme celles où veut nous engager le député de Saint-Boniface.

Nous prétendons tous assurément que la langue française est, de doit, officielle en ce pays. Mais ce droit ne se périme pas même si nous ne nous en prévalons pas dans le moment. Attendons. Attendons parce que nous n'avons pas les moyens de faire plusieurs batailles à la fois. Quand nous aurons gagné la bataille de l'école, nous gagnerons ensuite les autres batailles nécessaires.

On nous dit que la reconnaissance par le Conseil Privé de l'officialité du français amènerait logiquement l'enseignement du français à l'école. Mais est-ce que la logique compte pour quelque chose avec le gouvernement Norris ? Ce gouvernement d'apaches a-t-il tenu compte des droits que nous a déjà reconnus le Conseil Privé ? Vraiment il faut sourire, malgré la gravité de la situation, de certaines naïvetés.

Pour ces raisons, M. Dumas et ceux qui gravitent autour de lui feront bien de ne pas compter sur l'aide pécuniaire d'autrui dans leur entreprise. Pour notre part, nous déconseillons catégoriquement à nos amis de verser quoi que ce soit dans cette tire lire.

Nous conseillons même à M. Dumas d'en rester là de cette aventure. Il est maître sans doute de ses actes personnels ; mais l'acte qu'il vient de commettre dépasse la portée d'un acte personnel : on n'a pas le droit de prendre seul des initiatives qui mettent en jeu tout un principe national.

Nous avons dit plus haut que l'Association d'Education avait fait acte de dignité personnelle en refusant de suivre M. Dumas. En effet, l'Association, qui représente authentiquement les trente mille Canadiens-français de la province—*ne pas oublier cela*—ne pouvait pas décemment se mettre à la remorque d'un homme qui s'était à dessein isolé d'elle.

Il y a de la discipline, ou il n'y en a pas. Il doit y avoir coopération de toutes les énergies—non pas du tirage à hue et à dia.

Autrement, n'importe qui pourrait, pour faire parler de lui ou pour cent autres motifs, lancer la minorité dans les aventures les plus inopportunes.

Le député de Saint-Boniface a voulu débuter seul ; seul il devrait finir. Et le plus sage moyen pour lui de finir, ce serait de laisser dormir son procès dans les greffes......

Une question, s'il vous plaît : le gouvernement Norris est-il, oui ou non, partie à cette initiative du député de Saint-Boniface ?

Le Congrès des Canadiens-français du Manitoba

LUNDI SOIR

La séance publique de lundi soir fut une belle démonstration patriotique. La salle était comble.

Nous empruntons à *La Liberté*, en l'abrégeant, le compte-rendu de cette soirée :

M. le juge Prendergast monte à la tribune. A tous il souhaite la bienvenue, puis entre dans le vif du sujet. Notre situation est menaçante, anxieuse, car l'on s'attaque à la mentalité de nos enfants, au tréfonds de leur âme. Pour faire face au danger, l'Association d'Education a été fondée. Et le président dit à l'auditoire "ce qu'a été l'œuvre de l'exécutif et où nous en sommes". Avec une éloquence persuasive, entraînante, qui porte la conviction dans tous les esprits, le président de l'Association traite du désaveu, du recours aux tribunaux et de la législation rémédiatrice. Il dit pourquoi aucun de ces moyens n'a été accepté ......

Ce que nous devons faire, c'est de nous cramponner au système actuel et de maintenir partout en dépit de tous les hommes et de toutes les lois l'enseignement du français. L'assemblée ratifie vigoureusement ce vœu. Le juge Prendergast termine par un vibrant appel aux mères de familles et aux jeunes filles. A toutes il demande de maintenir "le feu sacré" du patriotisme.

M. le juge Prud'homme nous apporte des raisons historiques de lutter, puis le frère Joseph traite du bilinguisme. De magistrale façon il démontre sa supériorité sur l'unilinguisme et démolit le fameux rapport du département de l'éducation sur les écoles bilingues au Manitoba.

....

M. de Trémaudan donne un intéressant travail sur la langue française et M. Jules Collon se taille un franc succès par sa verve coutumière si aimée de la foule.

MGR BELIVEAU

Mgr l'Archevêque se lève. Un frisson d'enthousiasme enlève la foule qui fait une ovation à notre bien-aimé archevêque, au chef de la race au Manitoba. Monseigneur monte à la tribune. "Il se fait tard, nous dit-il en débutant, je serai donc bref". L'Association a été l'œuvre des laïques. Il devait en être ainsi. Ils sont les pères et les frères de ceux qu'on attaque, et ils sont résolus à se défendre. "En certains quartiers, dit ironiquement Monseigneur, l'on s'est demandé si votre archevêque en serait. "Nous en sommes", poursuit-il au milieu d'un tonnerre "d'applaudissements". "Le clergé en est aussi", ajoute-t-il au milieu d'applaudissements non moins vigoureux. "Vous êtes debout, continue-t-il de sa voix énergique qui plante l'espoir et la confiance dans les cœurs. Je vous en remercie de tout cœur. Nous sommes avec vous et jusqu'au bout".

Demain se terminera la convention. Les délégués retourneront dans leurs paroisses. Mais qu'ils se gardent de croire que leur travail est terminé. Ils ne doivent pas se croiser les bras et escompter que l'exécutif fera toute la besogne. Non. L'exécutif a fait un magnifique travail. "On vous a demandé un vote de confiance. Donnez-le. Moi, je le donne de tout cœur." Le comité central ne peut réussir sans la coopération constante et continue de tous les cercles locaux. Le comité local est la cellule vivante du grand organisme qu'est l'association. Qu'on le sache: "Notre décision est prise et irrévocablement. Nous resterons sur nos positions jusqu'à la mort". C que nous ferons quand l'on nous offrira la bataille, c'est notre secret. Nul ne le saura. C'est un chat qui ne sortira pas du sac, afin qu'il puisse garder ses griffes bien effilées pour le moment de la lutte. Le nerf de la guerre, voilà une autre chose qu'on ne doit pas oublier. Et Monseigneur félicite le comité des finances de la façon dont il a traité cette question. Les curés ne doivent pas prendre l'initiative de la résistance. Ce doit être l'œuvre des laïques. Mais qu'on soit assuré que les curés ne seront pas loin. Ils donneront leur appui dans toute la mesure possible.

L'assemblée se disperse aux accents de "Dieu sauve le roi".

MERCREDI

Dès le début de la séance, M. le juge Prud'homme fit adopter par le Congrès une résolution remerciant les *Hibernians* de Winnipeg qui nous ont donné, l'hiver dernier, l'assurance de leurs sympathies quand le gouvernement Norris passa ses lois persécutrices.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque se leva ensuite spécialement pour offrir les remerciements de la minorité manitobaine au comité Permanent de la Langue Française qui nous a envoyé un représentant officiel dans la personne de M. Amédée Denault, le distingué journaliste de l'*Action catholique*.

M. Denault, invité à parler, répondit par une vibrante et très éloquente allocution. La province de Québec est avec nous et nous le sentons bien au langage de ses enfants.

M. Denault offrit aux Canadiens-français du Manitoba les sympathies les plus vives et l'aide le plus empressé de tous les vrais patriotes de la province de Québec. Il déclara que la vieille-province mère suivait d'un œil attentif la lutte que les Canadiens-français faisaient pour la langue française dans les autres provinces de la Confédération et nous donnerait, à l'heure venue, l'appui nécessaire.

M. Denault fut longuement applaudi.

* * *

M. Jos. Baril, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba prit pour un moment la direction du Congrès pendant qu'on discuta de la coopération des sociétés Saint-Jean-Baptiste locales et des comités paroissiaux de l'Association d'Education.

Mgr l'Archevêque fit sur ce sujet, auquel il rattacha la question de colonisation, un précieux discours: il traita de l'amélioration des cultures, de la propagande à faire à l'extérieur, de l'augmentation de nos forces en vue de la Résistance. Sa Grandeur termina par des conseils marqués au coin de la plus profonde sagesse au sujet de la conduite pratique de nos écoles.

M. le président Baril suivit Monseigneur l'Archevêque et fit un excellent discours sur la colonisation.

M. l'abbé Jutras, le vaillant curé agnonome de la paroisse de Letellier, céda à l'invitation de l'auditoire et parla avec le plus grand à-propos des cultures mixtes; suivirent, M. l'abbé St-Amant, le distingué curé de Saint-Jean-Baptiste, un excellent et clarvoyant patriote; etc.

* * *

Dans l'après-midi, la Convention procéda à l'élection du Comité général de l'Association d'Education. Ce comité se compose de cinquante membres dont voici les noms :

Arpin, E.-J.-R., Lorette.
Aubin, Winnipeg.
Beaupré, J.-A., Saint-Boniface.
Bélanger, Docteur, Saint-Pierre.
Benoit, Léon, Dr., Winnipeg.
L'Hon. Jos. Bernier, Saint-Boniface.
Bétournay, L.-E., Saint-Boniface.
Bertrand, Zotique, Saint-Boniface.
Bleau, J.-A.-F., Saint-Boniface.
Bourgouin, J.-H., Winnipeg.
Bernier, Alexandre, Saint-Boniface.
Baribault, D.-R., Winnipeg.
Champagne, Joseph, St-Norbert.
Chevrier, Horace, Winnipeg.
Collin, L.-J., Saint-Boniface.
Colon, Jules, Winnipeg.
Cusson, J.-A., Saint-Boniface.
Delorme, L.-A., Winnipeg.
DeMoissac, Henri, Mun. Fort Garry.
DeTremaudan, A.-H. Saint-Boniface.
Dubuc, A.-J.-H., Winnipeg.
Dumas, Pierre, St-Vital.
Dussault, S.-J., Saint-Boniface.
Fontaine, J.-E., Saint-Boniface.
Fortier, S., Kildonan-Est.
Fournier, aCmille, Saint-oBniface.
Forget, J.-W.-H., Winnipeg.
Gagné, Liguori, Saint-Boniface.
Gagnon, Ernest, Saint-Boniface.
Gendreau, Docteur, St-Norbert.
Guertin, Ernest, Winnipeg.
Grymonpré, Jules, Saint-Boniface.
Jutras, Norbert, Saint-Boniface.
Lacerte, Henri, Winnipeg.
Lemay, Gédéon, Saint-Boniface.
Lemay, Alphonse, Saint-Boniface.
L'Heureux, P., Winnipeg.
Lemire, J.-H., Winnipeg.
Mager, Victor, Saint-Boniface.
Marcil, Léo, Saint-Boniface.
Marion, J.-A., Saint-Boniface.
Papineau, A.-J., Saint-Boniface.
Riel, Alexandre, Grand-Vital.
Roy, L.-P. Winnipeg.
Royal, P., Docteur, oLrette.
Tremblay, J.-H. Winnipeg.
Tremblay, J.-P., Winnipeg.
Vanraes, Auguste, Saint-Boniface.
Héroux, Hector, Winnipeg.
Joseph, Rév Frère, Saint-Boniface.

Membres du Comité Général 1916-1917

Ste-Amélie : Jos. Molgat.
Ste-Agathe : F. Lemoine.
Saint-Boniface : Hon. juge Prendergast, Mon. juge Prud'homme. MM. H. Béliveau, Jos. Bourgeault, Dr Laurendeau, Noël Bernier, Dr Lachance.
Bruxelles : L. Hacault.
St-Charles : Alfred Caron.
Elie : C. Bernardin.
Fannystelle : M. Mollot.
St-François-Xavier : J. P. McDougall.
Haywood : Elie Jagerse.
LaSalle : Osias Rochon.
St-Léon : Gédéon Boisvert.
Mariapolis : Alfred Choquette.
St-Pierre : Ch. Hébert, Mar. Vermette.
LePas : R. P. Guy, O.M.I.
Ste-Rose du Lac : M. l'abbé J. Bertrand, Jos. Hamelin.
Transcona : Ad. Paul.
Winnipeg : R. P. X. Portelance, O. M.I., O. Bourbonnais, J.-A. Rhéaume, J.-H.-N. Léveillé.
Ste-Anne : A. Bohémier, F. Gingras.

Le comité général se réunit ensuite à huis-clos et procède à l'élection des officiers de l'Association pour l'année courante :

Président : L'Hon. juge Prendergast.
Vice-président : L'Hon. juge Prud'homme.
Secrétaire : M. A.-J. Papineau.
Trésorier : M. L.-N. Léveillé.
Comité Exécutif : MM. H. Béliveau, Hon. Jos. Bernier, Noël Bernier, J.-A. Cusson, Jules Collon, H. Chevrier, L.-A. Delorme, H. Lacerte, Dr Lachance, L.-P. Roy.

En outre, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Winnipeg et Sa Grandeur Mgr de Keewatin, seront invités à nommer chacun un prêtre de leurs diocèses respectifs pour faire partie de l'Exécutif.

* * *

Pendant que les scrutateurs procédaient au dépouillement des bulletins d'élection du comité central, des artistes firent du chant et de la musique: Mentionnons le ténor Hélie, qui souleva l'auditoire par son chant du "Drapeau de Carillon"; M. Pinvidic, qui rendit avec sentiment, une touchante romance de guerre; M. l'abbé Jacques Bertrand qui eut sa bonne part d'applaudissements avec *O! Canada, mon pays, mes amours !* M. le professeur Pepin qui interpréta savamment sur le piano un morceau de musique classique.

* * *

Le dernier travail de la Convention fut l'élection des officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste du Manitoba :

Président : M. Joseph Baril.
Vice-président : M. L.-A. Delorme.
Secrétaire : M. J.-A. Beaupré.

M. J.-A. BEAUPRE

M. J.-A. Beaupré, avocat, est revenu vendredi de l'Est où il a assisté à l'ordination à la prêtrise de son frère le R. P. Beaupré, O.M.I., et au Congrès d'action française de nos compatriotes de Montréal.

Ce congrès a eu lieu à huis clos, mais nous sommes bien sûrs que notre distingué ami nous a bien représentés dans cette enceinte; il a été un interprète autorisé de notre situation. Il a, de plus, adressé la parole à une assemblée publique à Montréal, et il a été accueilli avec une grande cordialité—ce qui ne surprendra personne.

LA CONFEDERATION

(*La Patrie*)

Nous célébrons aujourd'hui le 49e anniversaire de l'établissement de la Confédération canadienne.

Quoi qu'en disent les démagogues qui se complaisent à créer du malaise dans le peuple, la constitution de 1867 a permis au Canada de prendre un essor considérable et a procuré aux deux gandes races qui composent sa population, des jours de tranquillité et de bonheur. Sous le rapport du progrès et du développement matériel, notre pays a fait merveille; il est l'étonnement du monde. Le généreux concours que nous donnons en ce moment à la mère-patrie, la part importante que nous prenons dans la guerre pour le triomphe de la civilisation, du droit et de la justice, nous méritent l'admiration de toutes les nations civilisées. On trouve peu d'exemples, dans l'histoire des colonies, d'autant d'organisation pratique, de dévouement et de vaillance.

Espérons que l'an prochain, le sang aura cessé de couler en Europe et que nous commémorerons le 50e anniversaire de la Confédération par des chants de victoire.

Depuis une douzaine de mois, une agitation dangereuse est venue jeter le trouble et le malaise parmi nous. Les bonnes relations qui existaient entre les citoyens de langue française et les citoyens d'origine anglaise ou irlandaise sont aujourd'hui tendues. Les Canadiens-français du Manitoba ont été privés du droit d'enseigner le fançais à leurs enfants et ceux d'Ontario sont frappés de lois d'exceptions, de restrictions, qu'ils considèrent comme une odieuse violation de leus privilèges les plus sacrés.

Lors de la dernière session du parlement de l'Union qui précéda l'établissement de la Confédération, Sir John A. MacDonald dit, au cours du débat sur le bill d'Education du Bas Canada :

"Les dispositions de ce bill FORMENT PARTIE DES GARANTIES QUI SONT PREVUES par l'acte de la Confédéation, et toutes les lois sur ce sujet alors en force lorsque la Confédération sera accomplie, NE POURRONT PLUS DANS LA SUITE, ETRE MODIFIEES; AUTREMENT CHAQUE GROUPE (SECTION) SE TROUVERAIT EXPOSE A SOUFFRIR DES GRIEFS POUR LE REDRESSEMENT DESQQUELS IL N'Y AURAIT AUCUN REMEDE."

La clause 93 de l'acte fédératif a été faite pécisément pour protéger les minorités.

"Dans et pour chaque province, la législature aura le pouvoir exclusif de faire des lois concernant l'éducation, sujet aux dispositions suivantes :

"1. Rien dans telle loi ne pourra affecter d'une manière préjudiciable aucun droit ou privilège touchant les écoles séparées que possédait aucune classe de personne dans une province

On retrouve dans ce texte la pensée de Sir John A. MacDonald relativement aux lois d'éducation qui existaient en 1866 et qui NE POURRAIENT PLUS ête modifiées.

En 1890, à la Chambre des Communes alors que Dalton McCarthy et quelques fanatiques comme lui, demandaient la proscription du français dans l'Ouest, Sir John A. MacDonald prononça ces remarquables paroles :

"Je ne partage pas le désir exprimé dans certains quartiers qu'il faudrait, par un moyen quelconque, opprimer une langue ou la mettre sur un pied d'infériorité vis-à-vis d'une autre. Je crois qu'on n'y parviendrait pas si la chose était essayée et ce serait une folie ou une malice si la chose était possible. La déclaration faite que le Canada est un pays conquis est une déclaration faite sans à propos. Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons une constitution en vertu de laquelle tous les sujets britanniques sont sur un pied d'égalité, ayant des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne. Il n'y a pas de race supérieure, il n'y a pas de race conquise ici. Nous sommes tous sujets britanniques et ceux qui ne sont pas d'origine anglaise ne sont pas moins sujets britanniques."

Ces paroles de Sir John MacDonald, le principal auteur de la Confédération avec Sir Georges-Etienne Cartier, prononcées vingt-trois ans après son établissement, ne laissent aucune place au doute. Les minorités sont mises sur le même pied que la majorité ; elles ont des droits égaux. La Constitution garantit la langue et la religion de chaque habitant de ce pays.

En face de garanties aussi solennelles et de droits ausi certains, il y a lieu d'espérer que le bon sens prévaudra, que l'union et l'harmonie renaîtront où sévissent actuellement la haine et le fanatisme, la défiance et l'oppression.

UN LAMBEAU DE PATRIE

Ce n'est qu'un bout de sol dans l'infini du monde.
Le Nord
Y déchaîne le vent qui mord.
Ce n'est qu'un peu de terre avec sa mer au bord
Et le déroulement de sa dune inféconde.

Ce n'est qu'un bout de sol étroit,
Mais qui renferme encore et sa reine et son roi,
Et l'amour condensé d'un peuple qui les aime.
Le Nord
A beau y déchaîner le froid qui gerce et mord,
Il est brûlant, ce sol suprême.

Quelques troupes, grâce à ce roi,
Y propagent l'exploit
De l'un à l'autre bout de boueuses tranchées,
Et l'Yser débordé y fait stagner ses eaux
Sur des vergers de ferme où jadis les oiseaux
Aux vieux pommiers en fleurs suspendaient leurs nichées.

Dixmude et ses remparts, Nieuport et ses canaux,
Et Furne, avec sa tour pareille à un flambeau,
Vivent encor, ou sont défunts sous la mitraille.
O ciel bleu de la Flandre, aux nuages si clairs
Qu'on les prenait pour des anges traversant l'air,
Qui donc eût dit que tu serais ciel de bataille
Un jour ?

Sous ta voûte, la gloire et le deuil tour à tour
Apparaissent et s'entremêlent.
O noms sacrés ! Wulpen, Pervyse et Ramscapelle !
C'est près de vos clochers, en d'immenses tombeaux,
Qu'ils goûtent le repos,
Ceux qui se sont battus avec force et furie.
Le sol qui les aima leur a fait bon accueil,
Si bien que n'ayant ni suaire ni cercueil,
Ils sont, jusqu'en leurs os, étreints par la Patrie.
Parfois,

En robe toute droite, ou de toile ou de laine,
Celle qu'ils acclamaient aux jours d'orgueil, leur Reine,
Vient errer et prier parmi leurs pauvres croix ;
Et son geste est timide et son ombre est discrète :
Elle s'attarde et rêve, et quand le soir se fait
Vers les dunes, là-bas, sa frêle silhoutte
Avec lenteur s'efface et bientôt disparaît.

Tandis que lui, le Roi, l'homme qui fut Saint Georges,
S'en revient du lieu même où l'histoire se forge
Aux bords de l'eau bourbeuse et sombre de l'Yser,
Il rêve, lui aussi, et rejoint sa compagne
Et leurs pas réunis montent par la campagne
Vers leur simple maison qui s'ouvre sur la mer.

O Flandre,
Voilà comment tu vis,
Aprement, aujourd'hui ;
Voilà comment tu vis
Dans la gloire et sa flamme, et le deuil et sa cendre,
Jadis, je t'ai aimée avec un tel amour
Que je ne croyais pas qu'il eût pu croître un jour.
Mais je sais maintenant la ferveur infinie
Qui t'accompagne, ô Flandre, à travers l'agonie,
Et t'assiste et te suit jusqu'au bord de la mort.
Et même, il est des jours de démence et de rage
Où mon coeur te voudrait plus déplorable encor
Pour se pouvoir tuer à t'aimer davantage.

EMILE VERHAEREN.

Vous êtes orfèvre, monsieur Josse...

Un révérend R. Whiting, a parlé l'autre jour à la Young Methodist Church et a reproché au clergé catholique son attitude sur l'enseignement du français.

Il est tout probable que ça va fort déranger le clergé catholique......

LA DUCHESSE DE CONNAUGHT

La duchésse de Connaught a remercié *dans un français très pur*, une délégation de la Croix-Rouge Française qui lui offrait des fleurs à Winnipeg, il y a quelques jours.

Nota Bene : La duchesse de Connaught n'a pas été élevée à Brandon comme le juge Curran.

Hourrah pour M. Hughson!!

Le Rev. J. E. Hughson, de Winnipeg, ne veut pas du français en ce pays : seulement de l'anglais.

Qu'il aille demander à la duchesse de Connaught ce qu'on pense en Angleterre des gens qui refusent d'apprendre le français.

Un petit voyage ferait du bien au Rev. Hughson; il est par trop taupe tel qu'il est.

L'enquête Meredith

On attend d'heure en heure, à Ottawa, le rapport de la commission Meredith-Duff sur l'achat des obus par le Ministère de la Milice.

Sam Hughes va sortir triomphant, tout l'indique.

Le juge Duff n'a même pas, diton, jugé à propos, de présenter un rapport, — ce qui n'est pas peu dire.

Une famille de preux

(*La Presse*)

Sept frères canadiens-français, de la famille C.-E. Panet, sont sous les armes. Trois d'entre eux ont été décorés. Les feuilles ontariennes qui accusent faussement les nôtres de ne rien faire pour la cause de l'Empire sont priées d'en informer leurs lecteurs.

La cathédrale de Reims

Le *Petit Journal*, de Paris, annonce que le gouvernement a décidé de ne restaurer la cathédrale de Reims que longtemps après la guerre, afin que les étrangers puissent voir les ravages causés au célèbre monument, par les Allemands.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

Le R. P. J. Guy, O.M.I., vicaire général, a pris le train la semaine dernière allant à Winnipeg. Il doit de là se rendre à Ottawa, Montréal, Québec et espère être de retour le 1er de juillet. Le R. P. fait ce voyage pour se reposer du surcroît d'ouvrage qu'il a eu ces derniers temps.

—M. Pascal Ducharme et sa famille sont partis la semaine dernière pour le lac des Cèdres où ils vont faire la pêche à l'esturgeon cet été.

—Madame Aimé Bénard, épouse de M. Aimé Bénard, M.P.P., était en visite chez M. et Mme J.-D. Bénard. M. et Mme O. Rathé, de St-George d'Henriville, P.Q., étaient aussi en visite chez M. et Mme Bénard. Madame Rathé est la sœur de M. Bénard. M. Rathé est agent de colonisation pour le gouvernement fédéral. Les visiteurs sont partis pour Winnipeg, la semaine dernière.

—Mercredi, une truite saumonnée pesant 30 livres, nettoyée, était apportée en ville par M. C.-C. Atwater. Elle a été prise dans le lac Clearwater.

—M. John Laneuville est décédé samedi après-midi à l'hôpital St-Antoine. Il était âgé de 61 ans et natif de Basin de Buckingham, Québec. Il n'a cessé de travailler il y a environ 15 jours lorsqu'il est entré à l'hôpital. Son corps a été inhumé dans le cimetière catholique lundi mtain. Il était célibataire et n'a aucun parent au Pas.

—Madame O.-H. Beaudry et son jeune garçon sont arrivés d'Elie, Man., la semaine dernière.

—La construction de l'école séparée a été commencée cette semaine. Cette bâtisse aura 50 pieds de large par 70 pieds de long et sera à deux étages, construite toute en planches sur fondation en ciment. Il y aura trois classes, pour commencer, pouvant contenir 125 élèves et une grande salle de réunion. La bâtisse coûtera environ $8,500.

—M. J.-B. Bacon arrivait mardi soir du lac des Cèdres, où il fait la pêche à l'esturgeon, juste à temps pour assister à la mort de son jeune bébé âgé de trois mois, qui est mort quelques minutes après son arrivée.

DANGER DES MOUCHES DE MAISON

On sait maintenant que les mouches de maison sont les plus dangereuses propagatrices des germes de maladies, telles que la fièvre typhoïde, la diarrhée infantile, la tuberculose, etc. Vivant d'ordure et de pourriture, elles portent l'infection au foyer et empoisonnent les aliments que nous mangeons.

Le meilleur moyen d'exterminer les mouches est de les empêcher de se multiplier. Les mouches de maison se multiplient dans des légumes en décomposition, dans des matières animales et les excréments. Elles se complaisent surtout sur les rebuts d'écuries ou d'étables. Ces rebuts devraient être enfermés dans des récipients à l'épreuve des mouches, et enlevés régulièrement dans l'espace de six jours en été. Le fumier de ferme devrait être aussi enlevé dans le même espace de temps et étendu, soit sur les champs, soit entassé à une distance d'au moins un quart de mille d'une maison ou d'une habitation. Les tas de fumier devraient être saupoudrés de borax, trois cinquièmes de livre par dix pieds cubes de fumier. Répandre le borax à sec autour des côtés et des rebords des tas de fumier et y jeter de l'eau.

Les restes de cuisine favorisent la multiplication des mouches, et l'on devrait avoir soin de tenir soigneusement couverts les récipients de déchets. Le contenu devrait être immédiatement brulé, si possible. On ne devrait pas laisser les rebuts à découvert. S'ils ne peuvent être immédiatement détruits, ils devraient être saupoudrés de borax ou de chlorure de chaux.

On doit placer dans les portes et les fenêtres des gardes-mouches métalliques. Il faut couvrir d'une mousseline ou d'un autre tissu le lait et les autres articles d'alimentation. Il importe tout particulièrement de chasser les mouches des chambres de malades et de prévenir la diffusion des maladies par ces insectes.

ETYMOLOGIE DU "MORT-HOMME"

(*L'Action Française*)

Nous trouvons dans *Paris-Centre* une curieuse et décisive discussion de l'étymologie d'un nom de lieu qui revient sans cesse en ce moment dans les communiqués, celui du "Mort-Homme".

On a prétendu, écrit le chanoine Meunier, que "Mort-Homme" serait pour l'"Homme mort", et que les lieux-dits, ainsi dénommés, seraient d'anciens cimetières de la région. Nous croyons plutôt que le "Mort-Homme" signifie le "Mort-Orme", parce qu'il y avait anciennement sur la colline un "Orme" remarquable, qui est mort.

Pour le prouver, il faut définir comment "Mort-Orme" est devenu "Mort-Ome", puis "Mort-Homme". Or, le patois, des Ardennes va nous expliquer comment "Mort-Orme" est devenu "Mort-Ome".

Dans ce dialecte on constate que l'r placé avant une autre consonne a une tendance très nette à s'assourdir et à disparaître.

Ainsi dans les Ardennes: borner se dit "bôner", marchand "mâchand", partir "pâtir", servante "sévante", mortier "môti", d'où orme "ôme". Remarquez que l'r disparaissant a allongé la voyelle précédente, comme il est arrivé pour le français, quand une lettre ancienne est aussi tombée, ainsi "anima", anme "âme", feste "fête", "quadragesima", caresme, "carême", etc.

Quand dans la prononciation des Ardennes, "Mort-Orme" fut devenu "Mort-Ome" par la chute de l'r de "Orme" — et on pourrait savoir l'époque exacte en étudiant sur place les documents écrits — les scribes officiels, ne comprenant plus le mot "Ome", qui venait de "orme", l'ont alors affublé d'un "h" initial et de deux "m" pour le rapprocher du mot "homme" et ont écrit "Mort-Homme". Ils ont cru que le "Mort-Ome" (orme) signifiait l' "Homme-Mort" et leur graphie erronée serait capable d'induire en erreur les gens non avertis.

La méthode d'investigation et de critique du chanoine Meunier l'a conduit à un résultat que l'on peut considérer comme certain : on y reconnaît d'ailleurs l'enseignement et la doctrine de notre grand ami regretté, Auguste Longnon, le maître de la géographie historique.

LA COLERE HONGROISE

ET L'OPINION ALLEMANDE

On a maintes fois, en ces derniers temps signalé l'irritation de l'opinion hongroise contre les Allemands. Cette sourde hostilité s'est souvent traduite par des paroles retentissantes. Dans un récent discours, le comte Andrassy n'affirmait-il pas son manque de confiance dans l'armée allemande après l'expérience de Verdun !

Il faut dire, pour être juste, que si les Hongrois s'irritent, leurs alliés leur en donnent le motif! Nous n'en voulons pour preuve qu'un nouvel incident provoqué par la publication dans une revue allemande d'une étude qui conclut purement et simplement au démembrement de l'empire de François-Joseph et à l'asservissement de la Hongrie.

"L'Autriche, dit l'auteur de cet article, ne doit plus être pour l'Allemagne qu'un territoire colonial. Aucun peuple de ce vaste empire, sauf les Slaves du sud et les Allemands, n'a une valeur politique ; ils ne sont que pâte et matériaux pour former de nouveaux Germains, mais il faut conserver les Slaves du sud de toute germanisation. Les autres peuples de la monarchie, y compris les Hongrois sont un fardeau pour l'Europe. Ils sont comme des commerçants manquant de capitaux. La Hongrie n'est qu'un monceau d'absurdités, et par conséquent une anomalie politique. Nous aussi, Allemands ,nous devons aider à la disparition de ce peuple."

Voilà comment les teutons traitent leurs compagnons d'armes !

Un homme politique hongrois, ami du comte Tisza, relève le gant et s'écrie :

"Nous ne sommes pas disposés, pour notre part, à entrer dans une union où nous servirons de pâte et de matériaux. La publication d'un pareil écrit en Allemagne en ce moment est à la fois une impertinence et une stupidité".

Comme on le voit, l'ambition allemande inquiète aujourd'hui les alliés mêmes de l'Allemagne.

LA SITUATION POLITIQUE AUX ETATS-UNIS

La déclaration ouverte faite par M. Roosevelt à l'effet qu'il donnerait son appui entier an candidat républicain modifie considérablement les chances de succès des aspirants à la présidence des Etats-Unis. Au premier abord, on serait tenté de croire que la lutte va se faire sur les anciennes bases, entre démocrates et républicains. Mais, en examinant de plus près la situation, on en vient à la conclusion que la fusion projetée des progressistes et des républicains est chose plus facile à annoncer qu'à réaliser.

En temps ordinaire, la coalition des forces dont disposent M. Roosevelt et M. Hughes entraînerait indubitablement la chute de M. Wilson. Mais la nation américaine traverse actuellement une période mouvementée et critique, où les attaches de parti ont beaucoup perdu de leur solidité. C'est précisément cet état de choses qui empêche les gens les plus clairvoyants de faire des pronostics.

Si le bouillant colonel entreprend une campagne active en faveur de M. Hughes, il fera sans doute passer la grosse partie de ses partisans dans le camp républicain. Mais, qui nous dit que ses appels passionnés en faveur d'une préparation militaire et navale plus efficace, et ses tirades sur les injustices commises contre la Belgique, ne feront pas passer du côté de M. Wilson une foule d'électeurs allemands à tendances républicaines ? M. Roosevelt a maintes fois préconisé la création d'un esprit national plus fort; c'est là encore un principe qui répugne à un groupe de Germains plus attachés à leur patrie d'origine qu'au pays où ils vivent actuellement.

En un mot, le tempérament martial du chef progressiste éloignera de lui et de M. Hughes tous les gens qui ne jurent que par le pacifisme.

L'écheveau électoral est mêlé à tel point que la moindre déclaration imprudente de l'un ou de l'autre des candidats peut avoir un effet désastreux. Le succès appartiendra dons au plus prévoyant et au plus habile.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LA GUERRE

Paris, 29—Les Français reprennent encore du terrain au nord-est de Verdun.

L'artillerie anglaise continue de bombarder l'ennemi; est-ce l'offensive qui s'approche ?

* * *

Les Autrichiens retraitent dans le Trentin.

* * *

L'ennemi fait de suprêmes efforts pour arrêter la marche des Russes dans l'Est.

* * *

L'armée russe du Caucase se rapproche de Bagdad.

* * *

Paris, 30.—Rien de changé sur le front de Verdun.

* * *

L'armée anglaise continue de bombarder l'ennemi sur un front de 90 milles.

* * *

Les Italiens ont commencé une offensive près de Monte San Michele, et San Martino.

* * *

En Galicie-sud les Autrichiens retraitent; les Russes s'emparent de 10,000 hommes en Bukowine.

* * *

Petrograd, 1er juillet—Les Russes s'emparent de Kolomea, centre important à cause de son réseau de chemins de fer venant à Lemberg, capitale de la aGlicie.

* * *

Les Italiens avancent encore dans le Trentin.

* * *

A Verdun les Français reprennent le fort de Thiaumont.

* * *

Paris, 3—Les Alliés lancent leur offensive avec vigueur sur un front de 20 milles entre la région d'Albert et la Somme.

* * *

Les Anglais s'emparent de Serre, Montauban, la Boisselle, Mametz et Fricourt; au sud les Français s'emparent des bois de Curiu, Frise et Favières.

Les Anglais font 3,500 prisonniers et les Français 1,000.

* * *

Les Russes poursuivent leur route au-delà de Kolomea; le grand total de leurs prisonniers est de 217,000.

* * *

Une bataille décisive se prépare dans le Trentin entre Italiens et Autrichiens.

* * *

Paris, 4.—Sous la conduite du général Foch, l'armée française de la Somme fait une avance de six milles et se rapporche sensiblement de Peronne.

* * *

L'armée anglaise commandée par le général Haig s'empare de la Boisselle, centre important.

* * *

Jusqu'ici les Français font 8,000 prisonniers; les Anglais, 4.300.

Paris a confiance.

* * *

Front Est : Les Allemands et les Autrichiens font des efforts désespérés pour arêter les Russes.

* * *

Paris, 5.—Le général Foch s'empare de deux villages aux approches de Peronne: Barleux et Belloy-en-Santerre.

* * *

Pluies torrentielles sur le front anglais, où il ne se produit rien de notable.

* * *

Le nombre des prisonniers faits au cours de l'offensive franco-anglaise s'élève à 14,000.

* * *

La bataille de Verdun est toujours aussi ardente: les Allemands reprennent Thiaumont pour la 4e fois.

* * *

Théâtre est : L'armée russe se rapproche toujours de Lemberg.

CONDAMNATION DE CASEMENT

Le vicomte Reading, lord juge en chef d'Angleterre, a prononcé un peu avant cinq heures vendredi, la sentence de mort contre l'irlandais sir Roger Casement, qui venait une demi-heure auparavant d'être reconnu coupable de haute trahison par le jury.

John Bull banquier

(La Presse)

D'après un financier anglais, les Etats-Unis ont racheté, depuis le commencement de la guerre actuelle, $1,000,000,000 d'obligations américaines détenues en Grande-Bretagne. La grande République reste endettée de $3,500,000,000 vis-à-vis du Royaume-Uni. John Bull est donc encore loin d'être le débiteur de l'Oncle Sam.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Feu M. Joseph-Edmond Béliveau

Hier, le 4 juillet, est décédé, à 2.30 hrs., M. Joseph-Edmond Béliveau, notre concitoyen bien connu de Winnipeg.

La nouvelle a causé partout une douloureuse surprise. Bien que M. Béliveau fût malade depuis quelque temps, on n'anticipait pas un décès aussi prématuré.

M. Béliveau était né le 25 juillet 1859 à Saint-Wenceslas, dans la province de Québec.

Il vint au Manitoba en 1883 et entra immédiatement dans le commerce.

Il était un de nos importateurs de vins et liqueurs les plus avantageusement connus de toute la province. Il apportait à ses affaires une grande compétence, de la largeur de vues et une grande probité,—toutes qualités, du reste, qui sont de tradition dans sa famille. Aussi ses concitoyens et ses compatriotes de Winnipeg lui firent l'honneur, il y a quelques années, de l'appeler à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il appartenait à l'Ordre des Forestiers Catholiques et à l'Alliance Nationale.

A part Mme Béliveau, son épouse, il laisse deux filles et un garçon: Mlles Jeanne et Anna et M. l'abbé Arthur Béliveau.

Il était frère de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, de M. Hormisdas Béliveau et mesdames Alphonse Lemay et C.-A. Gareau, tous de Saint-Boniface.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9.30 (heure de la ville) à l'église du Sacré-Cœur, à Winnipeg. Le service sera chanté par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Il y aura aussi chant du *Libera* à la cathédrale, car le regretté défunt sera inhumé dans le cimetière de Saint-Boniface.

Nous présentons à Mme Béliveau et à ses enfants, à Sa Grandeur Mgr Béliveau et à la famille nos très profondes sympathies dans leur grand deuil.

* * *

Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques et de l'Alliance Nationale sont priés d'assister aux funérailles.

Départ, 202, rue Austin-nord, Winnipeg, à 9 heures (heure nouvelle). Prière de porter les insignes.

MGR LEPAILLEUR

Ce soir à 8 heures, à l'Académie Provencher, les Artisans Canadiens-français donneront une réception à Monsignor LePailleur, de Montréal, chapelain-général de la société. Non seulement les membres de la société sont invités à cette réunion, mais tout le public, (messieurs et dames) est engagé à s'y rendre.

LE R. P. ROUSSEAU, S.J.

Le R. P. Achille Rousseau, de la compagnie de Jésus, et fils de M. A. Rousseau, autrefois de Saint-Boniface et maintenant de Mariapolis, a reçu le sacrement de l'Ordre à Woodstock, Etats-Unis, le 28 juin dernier. Le Père Rousseau est aussi frère de M. l'abbé Rousseau, curé de Mariapolis.

Nous présentons au nouveau prêtre nos vœux de longue et fructueuse carrière sacerdotale.

La maîtrise de la cathédrale

La maîtrise de la cathédrale de Saint-Boniface nous a donné, à la grand'messe de la Saint-Jean-Baptiste, une admirable messe en plain-chant harmonisé. Nous voulons noter le fait d'une façon particulière tellement il a valu d'éloges à nos chantres. Que M. Cardinal, le maître de chapelle, et tous les membres du chœur veuillent bien accepter nos félicitations.

Qu'on dise tout ce qu'on voudra, le plain-chant est la véritable musique d'église; et quand on l'interprète comme nos amis l'ont fait l'autre jour on mérite tous les compliments.

LE DOCTEUR COLLIN

M. le docteur L.-D. Collin, de cette ville, qui est passé en France comme chirurgien attaché à l'hôpital militaire de Laval à Saint-Cloud, vient d'être promu au grade de major, en récompense de ses services. Une note du *Free Press* dit qu'il a été placé à la tête du département de la chirurgie.

Un article de la *Croix* de Paris fait l'éloge da la science et du dévouement du docteur Collin.

Nous envoyons toutes nos félicitations au major Collin; nous félicitons aussi son père M. L.-J. Collin, et les siens, car l'honneur qui échoit au fils rejaillit justement sur toute la famille.

FRANCE-AMERIQUE

Copie d'une lettre reçue par M. J.-H. Bourgouin, gérant de l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg, du directeur du Comité France-Amérique, de Paris, au sujet du Secours National.

Président du comité: M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires Etrangères.

Trésorier: M. le Comte R. de Vogüé.

Secrétaire général: M. G. Louis-Jaray, membre du Conseil d'Etat.

Siège social: 21, rue Cassette, Paris (VIe).

27 mai 1916.

Monsieur l'Agent Consulaire,

M. Rochereau de la Sablière me fait connaître qu'avec votre bon concours, un Comité de Secours vient de se fonder à Winnipeg, comme "Manitoba Branch", et que la présidente est Mme E. M. Wood. Nous lui envoyons par poste une lettre et, d'autre part, par les soins du Ministère des Affaires étrangères et de votre intermédiaire, une autre lettre et un envoi, en vous demandant de bien vouloir les lui transmettre.

Permettez-moi de vous remercier, à cette occasion, du concours que vous avez bien voulu prêter à l'œuvre naissante. Laissez-moi aussi vous adresser en même temps deux brochures, pensant qu'elles peuvent vous intéresser: la première est un exemplaire de nos publications en France; la seconde est un volume de notre collection France-Amérique de New-York, qui vient de paraître récemment.

M. Hanotaux, président du comité France-Amérique, ou moi-même, serons très heureux d'ailleurs de recevoir toute communication de vous.

Veuillez agréer, Monsieur l'Agent Consulaire, les assurances de mes sentiments de très distinguée considération.

Le directeur du comité,
GABRIEL LOUIS-JARAY.

Ce brave tonnerre!

Il s'est abattu jeudi dernier pour la quatrième fois dans quatre ans sur le coin nord-ouest de l'édifice du *Manitoba*. Comme c'est leur habitude nos fils de fer ont reçu le choc en se tordant, mais ils ont préservé le reste de l'établissement.

Quelques heures après l'accident tout était réparé.

Le pique-nique des Artisans Canadiens-français

Un bon nombre d'Artisans Canadiens-français de Saint-Boniface se réunissaient samedi dernier à Saint-Norbert; d'abord pour y entendre la messe, dite par M. l'abbé D. Lamy, chapelain de leur société, puis pour un pique-nique des plus charmants.

Après la messe, durant laquelle il y eut chant et musique, plusieurs dames et demoiselles se joignirent à la Société des Artisans et, avec eux, se rendirent sur le terrain que M. le Curé de Saint-Norbert avait eu l'amabilité de mettre à la disposition des piqueniqueurs: un site idéal, où il y avait place pour des jeux, et de l'ombrage en quantité. C'est là que les dames servirent le dîner à de nombreux convives. La gaieté la plus franche rayonnait sur tous les visages.

Peu après le dîner, on se mit en train de faire des jeux. Les membres de la Société des Artisans et quelques autres bienfaiteurs, avaient généreusement délié leur bourse afin de stimuler les ambitions en promettant de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix furent chaudement disputés et finalement gagnés par MM. A. LaRivière, A. Lemay, L. LaRivière, L. Goulet, Alf. Potvin, Art. Milord, Rog. Potvin, A. Leclerc, Chs. Senez, M. Benoit, Dr Laurendeau, A. Kéroack et J.-A. Beaupré.

Les dames et les demoiselles firent aussi la course de marathon et autres jeux, et surent grandement intéresser les spectateurs par l'habilité qu'elles déployèrent. Les suivantes se distinguèrent en gagnant les prix: Mesdames Beaupré, Laurendeau, Michon; Mlles DeMoissac, Toupin, LaRivière, Potvin, Milord, Goulet, Robert, Marcoux, Bleau, Baril. La pièce de résistance dée toute la journée fut sans contredit la partie de balle-au-camp jouée par la gent féminine. La lutte fut vive de part et d'autre, puis enfin, le groupe Kéroack remporta la victoire. M. A.-C. LaRivière qui agissait comme arbitre, a fait preuve d'une grande impartialité et mérite des félicitations.

Tous s'amusèrent bien, et personne n'oubliera le pique-nique des Artisans Canadiens-français, ni le chaleureux accueil qu'ils ont reçu de M. le Curé de Saint-Norbert.

JEAN FUS.

L'UNION CANADIENNE

Le pique-nique de la Saint-Jean-Baptiste, grâce aux demoiselles qui ont eu l'obligeance et l'amabilité de nous aider ce jour-là, fut un succès. C'est grâce à elles si nous—mais je m'arrêtte; je sais qu'elles n'aiment pas les louanges quoiqu'elles les méritent mieux que personne. A ces demoiselles, donc, au nom de l'Union Canadienne, nos plus sincères remerciements.

* * *

En canot de Kenora à Fort Alexandre, par MM. Raymond et Bétournay. Les voyez-vous faire portage?....!

* * *

M. l'avocat Beaudry, le jour de sa 28e année, déménageait à 28, édifice Canada Life; on se demande si dans dix ans il s'en ira pas au numéro 38.....? et ainsi de suite.

* * *

Il y aura assemblée régulière des directeurs de l'Union, dimanche prochain, à 2 heures précises. Questions importantes à règler; ne manquez pas d'y assister.

LUDOVICUS.

Chez Nous ET autour de Nous

M. et madame J.-P.-O. Allaire sont partis jeudi dernier pour Montréal.

Madame Hébert, épouse de M. J.-A. Hébert, de Winnipeg, est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

M. P. Lacroix de cette ville, est de retour d'un voyage à Montréal.

Madame Genthon, en visite chez ses filles à Ashern, depuis quelque jous, est de retour de son voyage.

Soyons unis, telle est le titre d'une jolie chanson patriotique publiée par notre concitoyen M. P. Commune, de la rue Ritchot, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et du Congrès. Cette composition, dédiée à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, a été chantée avec succès mercredi dernier par M. N. Jutras, devant les membres du Congrès.

L'exportation du blé canadien en juin s'est élevée à 21,003,485 minots; en 1915, 6,611,879 minots seulement.

Madame Poulain et Mlle Thérèse Monat, de Montréal, sont de pasage à Winnipeg, en route pour Régina.

Samedi dernier a été jour de fête civique: *Le jour de la Confédération*. Les excursionnistes ont été partout nombreux. A Saint-Boniface, les hommes du service des Incendies ont fait tonner le canon dans la soirée.

La grande route internationale Jefferson, allant de la Nouvelle-Orléans jusqu'à la frontière sud du Canada sera prolongée depuis Emerson jusqu'à Winnipeg. C'est le gouvernement local qui se charge de ce tronçon, dans l'espérance de provoquer la visite à Winnipeg de nombreux automobilistes américains. Cette grande route qui reliera Winnipeg à la Nouvelle-Orléans fait intersection avec la grande artère qui relie New-York, sur l'Atlantique, à San Francisco, sur le Pacifique.

Nous voyons dans le *Free Press* que le *Dick Gordon Hughes Chapter I.O.D.E.* donnera un concert et fête de jardin sur les terrains du collège de Saint-Boniface le 15 juillet dans le but de prélever des fonds pour offrir un lit permanent à l'institut Mackenzie, de Silver Height, où l'on recueille les convalescents revenus de la guerre.

Le ténor Hélie est parti avant hier pour New-York, où il chantera pour les régistres d'une compagnie de gramaphones.

Mademoiselle Clemence Joly, 27 rue Masson, Saint-Boniface, partira demain pour passer ses vacances à Toronto, Ont. 35-36

"PARISIAN FRENCH"

(*Publicité-Publicity*)

Two of our readers have sent us specimen of "*Parisian French*" that have recently reached them.

The first is from the well-known firm "*Peabody's*" of Waterville, Ont.:

"*Après ce temp Mr. R. C. D'oust va être notre agent dans la Province de Québec.*

"*Mr. A. M. Montague est le Directeur locale de notre branche de Montréal, 514 Corestine Building.*

"*Envoyez par la maille ou par la téléphone vos ordres précisue à Montréal, afin des voir plus vite.*

"*PEABODYS.*"

The second specimen comes from the *Good Manufacturing Co., of Canada, Limited*, Niagara Falls, Ont:

"*Monsieur*:

"*Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Thomas H. Barnes nous* représenterait donc *dans votre* teritoire.

"*M. Barnes est un natif de Montréal* et a Français et Anglais à son ordre. *Il est ainsi particulièrement* équipé de soigner *nos intérêts mutuels* au meilleur avantage, *et nous savons que vous le trouverez l'homme* très satisfaisant avec lequel en traiter.

"Nous demandons pour lui *votre* patronage généreux, *et voulons* prendre cette occasion de vous remercer pour toutes faveurs passés.

"*Bien à vous,*

"*GOOD MFG. CO. OF CANADA, Ltd.*"

We have italicized gross grammatical errors.

French-Canadians resent any slight that is paid their language and such "translations" as the above repel rather than attract trade. It is time that advertisers wake up to the fact that a few dollars invested in trustworthy translations will pay a thousand-fold.

LE HAUT COMMANDEMENT

Les escadres anglaises, après avoir attiré la flotte allemande en pleine mer, l'ont forcée à regagner précipitamment, honteusement ses bases. L'armée italienne, après avoir refusé la bataille là où la voulait son ennemi, est en train d'arrêter net les Autrichiens au débouché de ses montagnes. L'armée russe entame vigoureusement, énergiquement l'offensive et a déjà pris de nombreux et glorieux trophées. Des mesures vigoureuses, réconfortantes viennent d'être prises à Salonique. En Asie-Mineure, les progrès de nos alliés s'accentuent. Devant Verdun, tout en persisitant dans leurs boucheries effroyables, les Allemands sont maintenus par l'héroïsme de nos troupes. Dans le fort de Vaux, le commandant Raynal et ses soldats se sont converts d'une gloire immortelle... Sur tous les fronts, la campagne d'été s'ouvre dans des conditions pleines de promesses et fait espérer, pour un avenir prochain, des résultats décisifs.

Et c'est au moment où tout est à l'énergie, aux actes, que notre Parlement va se réunir en comité secret, pour discuter sur des responsabilités?

Le pays prendra-t-il grand souci de ces discussions? J'en doute; mais au moment où elles vont s'ouvrir, je voudrais—sans engager en quoi que ce soit l'opinion du journal qui me donne l'hospitalité — dire mon avis personnel sur ceux qui dirigent les efforts de nos valeureuses, héroïques troupes; sur notre haut commandement et ce qu'il a fait jusqu'à présent.

Ses débuts ont été particuilèrement utiles. Cela tient aux circonstances tout à fait heureuses de son installation avant la guerre.

Il s'est trouvé que, malgré notre instabilité gouvernementale, un ministre de la guerre, M. Messimy, avait eu, en 1911, trois ans avant la guerre, tout juste le temps de réaliser la grande pensée de réunir dans la même main, la main du chef d'état-major général, destiné à commander en chef nos armées, tous les services s'occupant de la préparation à la guerre: conseil supérieur, état-major général, comité d'état-major, centre des hautes études, Ecole supérieure de la guerre....

Ces fonctions toutes nouvelles, et très assujettissantes, demandaient bien des qualités d'intelligence, de jugement, de caractère, et aussi de puissance de travail. Le choix du général Joffre fut des plus heureux à tous ces points de vue. Il s'est trouvé être le premier de nos généralissimes qui ait eu à sa disposition, sous son influence immédiate, tous les rouages préparant l'emploi de nos armées.

Pendant trois années, il a pu perfectionner ces rouages à son grê, parachever la mobilisation ,la concentration, l'instruction des armées, sans oublier le service si important de l'arrière; et en même temps se préparer lui-même à son grand rôle de généralissime, par ses études, ses méditations personnelles, par les grandes manœuvres, par les inspections qui lui ont fait connaître le fort et le faible de ses subordonnés futurs.

Quand la guerre a éclaté, nous avons eu incontestablement — on l'a constaté publiquement au Sénat, la veille de la déclaration, — des insuffisances, des lacunes regrettables, dans notre matériel de guerre; par contre, nous tenions l'avantage important, inappréciable, d'avoir nos états-majors d'armées bien instruits, bien orientés, entièrement préparés par celui-là même qui devait pousser nos troupes sur l'ennemi.

Ce fut pour la France une circonstance réellement providentielle, une des grandes causes de son salut. Au milieu des difficultés effroyables, inouïes du début de la guerre, devant l'invasion brusquée de la Belgique, devant l'énormité des masses lancées sur nous, notre généralissime a pu, grâce à cette préparation intensive de trois années, conserver la tête calme, froide, et sauver notre pays d'une catastrophe par des mesures sagement, énergiquement calculées.

* * *

Quand, en août 1914, le général Joffre s'aperçut que la bataille de Charleroi tournait mal pour nos troupes, il eut l'énergie de rompre le combat suffisamment à temps de faire replier ses armées en ordre, et en maintenant leur moral par des contre-attaques fréquentes, vigoureuses. Pendant les péripéties sanglantes de cette retraite, pendant que les Allemands, persuadés que nous ne tiendrions plus nulle part, ne pensaient qu'à nous achever, il trouva le moyen, non seulement de préparer le dispositif d'une nouvelle bataille, mais encore de modifier le commandement de ses grandes unités, de créer deux armées nouvelles, qu'il confia à deux hommes remarquablement choisis: celle de l'extrême gauche à Maunoury, celle du centre au général Foch.

Au commencemtn de septembre, son plan de bataille paraissait être de faire tête à l'ennemi, sa droite au nord de Bar-le-Duc, sa gauche à la Seine vers Bray-sur-Seine, pendant que Maunoury tomberait sur les derrières de l'aile droite ennemie. La glorieuse, audacieuse intervention du général Galliéni, qui poussa dès le 4 septembre l'armée Maunoury sur l'Ourcq, fit prendre au général Joffre la résolution d'avancer la bataille d'un ou deux jours; et, dès le 5, il lança son fameux ordre, qu'on ne peut relire sans émotion: "Attaquez, refoulez l'ennemi; faites-vous tuer sur place plutôt que de reculer!" Il sut obtenir de ses troupes des efforts surhumains, et sauva notre pays par l'immortelle bataille de la Marne.

En arrivant sur l'Aisne, à la poursuite de l'ennemi, nos armées étaient fatiguées, leurs munitions presque épuisées. Devant elles, les Allemands se terraient dans des positions étudiées, répérées à l'aance. Notre offensive cessa. Mais aussitôt notre commandement en chef prit des mesures pour parer aux mouvements débordants de l'adversaire sur notre gauche, par le nord. Le général de Castelnau, son aide, son confident d'avant la guerre, qui venait d'enrayer victorieusement les efforts ennemis devant Nancy, fut appelé à en faire autant au nord de Compiègne, jusqu'à la Somme. Puis ce fut une nouvelle armée, de Maud'huy, créée vers Arras; puis la vaillante armée anglaise; puis l'armée d'Urbal jusqu'à la mer du Nord. Et toutes ces formations, tous ces mouvements furent faits à temps, grâce à la maitrise de nos états-majors, malgré "les lignes intérieures" de l'adversaire.

Quand l'empereur Guillaume lança furieusement ses vingt corps d'armée sur notre aile gauche, et sur Calais, il trouva le commandement des armées de cette aile remarquablement, énergiquement assuré par le général Foch, et ne réussit qu'à laisser "des mers de cadavres" devant l'héroïsme de nos troupes et la fermeté de notre commandement.

Après ces luttes mémorables intervint la longue accalmie nécessitée par la reconstitution de nos munitions, de nos canons; et coupée néanmoins par les formidables coups de sonde de nos troupes, — surtout en Artois et en Champagne — si utiles pour maintenir l'entrain, l'élan de nos soldats.

Enfin, survint la bataille de Verdun: les débuts difficiles de notre héroïque résistance; Castelnau accourant avec pleins pouvoirs et rétablissant la situation avec un coup d'œil, un esprit de décision inoubliables; le général Pétain, prenant le commandement, muni des instructions les plus énergiques, arrêtant glorieusement toutes les tentatives des Allemands, et ruinant leurs grands et "derniers" projets, secondé aujourd'hui par le général Nivelle.

* * *

Actuellement, après vingt-deux mois de guerre, que voyons-nous sur notre front? Des soldats admirables, héroïques, dont l'air de santé, de confiance, de résolution, frappe tous ceux qui les visitent; des armées remarquablement organisées, remarquablement commandées; des commandants de groupes d'armées, qui s'appellent d'Espercy, Pétain, Foch; et par-dessus ces grands chefs respectés, aimés, éminents, le major général de Castelnau, dont notre nation et le monde entier admirent la haute valeur, et les hauts services rendus à la cause des Alliés.

Toute cette belle, superbe organisation, qui respire la force, la foi absolu dans le succès, est l'œuvre du général Joffre, le fruit de sa vigilance, de sa pondération d'esprit, de sa connaissance des hommes; pendant qu'à l'intérieur du pays, le gouvernement, le Parlement font faire des prodiges à notre industrie, pour notre matériel de guerre....

Voilà la situation telle qu'elle m'apparait. Elle est loin d'être mauvaise, et même si, au début de la bataille de Verdun, il y a eu quelque hésitation à accepter le combat là où le voulait l'ennemi, il me semble que son ensemble fait le plus grand honneur à notre haut commandement.

Et malgré le comtié secret, je ne puis qu'engager tous ceux qui se préoccupent surtout de la victoire, du couronnement des efforts mereilleux de nos soldats, à faire comme moi, à prier Dieu pour que, dans la période actuelle, décisive de la guerre, rien à l'intérieur ne vienne entraver la prudence, l'énergie, l'audace même nécessaire à notre haut commandement pour abattre définitivement nos odieux adversaires.

Général ZURLINDEN.

L'HOMMAGE NATIONAL A JEANNE D'ARC

(*L'Echo de Paris*)

Je reçois un petit mot superflu. Mais Voltaire l'a dit: "Le superflu, chose si nécessaire". Un groupe de jeunes filles m'écrit: "*L'an dernier vous avez recommandé au souvenir des Parisiens et des Parisiennes les fleurs de la fête de Jeanne d'Arc; cette année, un petit rappel ferait une grande joie à ceux qui y pensent afin que celles et ceux qui n'y pensent pas s'en souviennent*".

Ces jeunes Parisiennes ont bien raison d'être très zélées pour le service de Jeanne. Elles tiennent leur rôle de parents. Il y a cinquante ans un poète anglais dédiait un poème sur Jeanne d'Arc: "Aux sœurs de Jeanne, les filles de la France." Mais qu'elles n'aient pas un doute sur notre fidélité. Les ligueurs demain, dimanche matin, seront au rendez-vous annuel.

Ce serait une faute de laisser sommeiller ou se desserrer la volonté exprimée par un si grand nombre de Français de rendre un hommage national annuel à Jeanne d'Arc. Viviani, d'une voix mystérieuse, m'a demandé, comme un effet de ma bonne volonté pour l'union sacrée, que je renonce à déposer une proposition de fête nationale. Nul n'a rien compris d'avouable à l'émoi de Viviani, mais que refuser au chef du gouvernement pendant la guerre? D'ailleurs pour admirer, aimer et vénérer, avons-nous donc si grand besoin d'un renfort législatif? La réserve, la tergiversation du Parlement pourraient s'expliquer honnêtement par quelque judicieuse modestie. Peut-être voit-il qu'il n'est pas créateur et qu'il n'a d'autre rôle que d'enrégistrer ce qui déjà a pris naissance. Des députés, des sénateurs sont incapables de décider qui que ce soit à aimer quoi que ce soit. Dégager le pur diamant et lui donner tous ses feux, c'est l'affaire de Quicherat, de Michelet, d'Henri Martin, d'Anatole France, d'Hanotaux, de Cherles Péguy; c'est l'affaire des curés et des instituteurs. C'est à nous tous d'agir de telle sorte que la fête existe et que les députés mis devant une situation de fait, n'aient plus qu'à dire "Amen" en prenant leur place dans les cortèges.

Une fleur incompabale est en train de se former. Victor Hugo aurait voulu que Jeanne d'Arc eût "un monument national"; il disait encore: "Un trophée grand comme Notre-Dame". Il déclinait l'honneur de le dresser. Paul Meurice, à la veille de sa mort, dans le seul entretien que j'ai eu avec ce charmant vieillard et qui m'a laissé un vif regret de n'avoir pas été de ses familiers, m'a dit que son glorieux ami avait désiré consacrer à Jeanne d'Arc un chant de la *Légende des Siècles* et puis y avait renoncé, tellement il avait l'assurance que toute littérature, tout génie étaient écrasés par cette perfection dans la pureté. Le bon Joseph Fabre proposait de consacrer à la mémoire et au culte de Jeanne le Mont Saint-Michel. C'est un piédestal. J'en connais un plus beau: la France tout entière. Nulle architecture ne réalisera ce que le maître des morts s'est senti noblement indigne d'exhausser. C'est aux cent mille voix du peuple et de l'élite, c'est au chœur français soulevé par l'enthousiasme d'épanouir annuellement l'image de la jeune martyre.

Nous réclamons une poésie populaire, spontanée, anonyme, née des événements, jaillie de l'âme du peuple tout entier. Où personne ne suffirait, que tous s'associent. Que les sanctuaires, les théâtres, les pèlerinages, les cortèges, les conférences et les sermons retentissent. Qu'au village sacrée de Domrémy, à Vaucouleurs, à Saint-Nicolas, à Nancy, la ville de son duc, dans toutes les étapes de son voyage vers Bourges, à Orléans, à Reims, sur tous ses champs de bataille, dans tous les pas de son martyre, elle soit nommée sainte et patronne de la France.

L'univers la reconnait comme telle. On ne tiendra pas comme un fait dépourvu de sens que l'Allemagne la poursuive sur les autels et veuille étouffer les supplications qu ils pressent. Les Allemands tirent sur Jeanne d'Arc. Pourquoi? Comment? Qu'a fait exactement l'évêque de Metz? Je me suis renseigné. Au printemps de 1915, sur l'invitation du gouvernement impérial, Mgr Benzler a commandé aux curés du pays messin de faire disparaître ses statues des églises et des salles de patronage, parce que "le culte de Jeanne d'Arc est un synonyme de la Revanche". Gloire à Jeanne d'Arc! Cette définition donnée par l'ennemi s'accorde avec nos pensées, dont M. Charles Dupuy (du Puy-de-Dôme) donnait jadis cette formule superbe: "Jeanne d'Arc..... le plus grand de nos souvenirs, où repose aussi la plus grande de nos espérances".

Un fait bien beau et saisissant, c'est que les Anglais furent les premiers à comprendre la grande destinée posthume de Jeanne. Au cours du procès de Rouen, l'un d'eux, l'entendant, s'était écrié: "Ah! la brave fille! C'est dommage qu'elle ne soit pas Angalise". Et peu après retentissaient les deux grandes paroles décisives qui marquent son double rôle immortel. "Nous avons brûlé *une sainte!*" disait avec horreur devant le bûcher même, le secrétaire du roi d'Angleterre. Et Shakespeare déclare: "Jeanne la Pucelle sera désormais *la patronne de la France*".

Alors, nous, qu'est-ce que nous attendons? Les Anglais ont-ils plus que nous l'intelligence de notre pays, de notre âme, de notre gloire et de notre bien? Ils ont vivement insisté à Rome en faveur de la béatification. Leurs illustres cardinaux Manning et Newman écrivirent des lettres mémorables. Ils ont décidé de dédier un monument à Jeanne d'Arc dans leur cathédrale nationale de Westminster.

Je le sais, ce que nous attendons. Nous voulions être visiblement dignes d'elle; nous sentions que l'heure approchait où le monde verrait la jeunesse française, les fils de France mourir fièrement pour le salut des peuples et gravir par fidélité à la patrie et à l'Esprit les collines du martyre et de la victoire

Maurice BARRES,
de l'Académie française.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

Trouvée—Sur l'avenue Provencher, en face des magasins de la Maison Blanche un trousseau de clefs. Prière de prouver la propriété et de payer les frais de l'annonce. 35

Servante. — On demande une servante générale. Pas d'enfants. S'adresser à madame J.-B. Côté, 153 avenue Provencher, Saint-Boniface. Tél. Main 3526. 35

M. Jos. Fortin annonce au public qu'il a pris possession du garage de M. Kéroack et qu'il a un automobile qui sera toujours à la disposition de la clientèle de Saint-Boniface ou de Winnipeg. Adress: 53 avenue Provencher. Tél. Main 1753 Saint-Boniface. 34

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30

PENSEZ-Y! PENSEZ-Y!!

Ce ne sera pas de la petite bière!

A une assemblée du conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Anne, tenue le 24 juin, il a été décidé de célébrer la fête nationale, jeudi, le 6 juillet prochain.

La fête commencera par la grand'messe de 9 heures. On se rendra ensuite sur le terrain du pique-nique pour prendre le dîner; on est prié d'apporter son panier. Dans l'après-midi, piquenique en règle: jeux des plus variés, courses de toutes sortes, d'automobiles, de chevaux, de bœufs, de bypèdes, de quadrupèdes, etc., etc., discours, etc., etc.

Partie de balle-au-camp à 3½ heures. Le club de Saint-Anne défie n'importe quel club de campagne. Il y aura un bon prix pour les vainqueurs.

Vous êtes tous cordialement invités à cette fête. N'oubliez pas la date: JEUDI, LE 6 JUILLET.